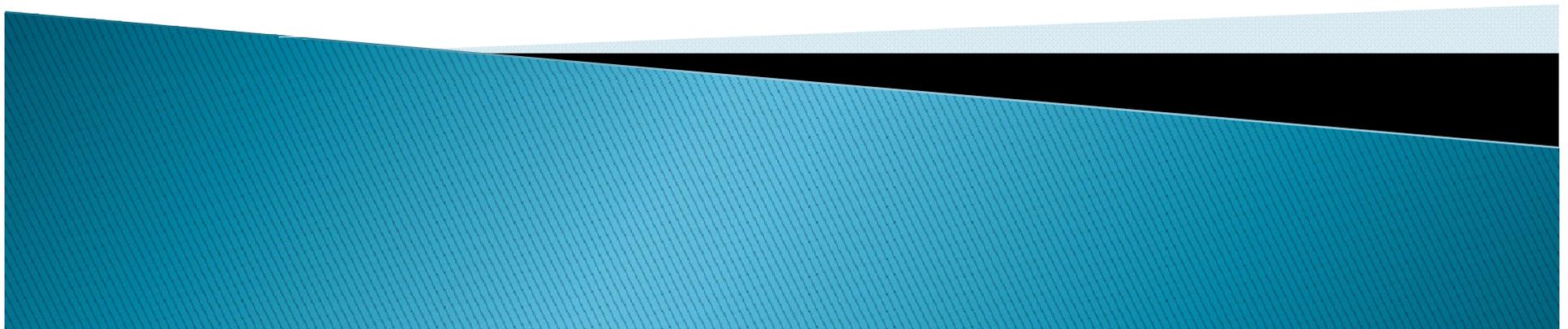


PEPINIERE DE CLUBS
AUVERGNE RHONE ALPES DE JUDO



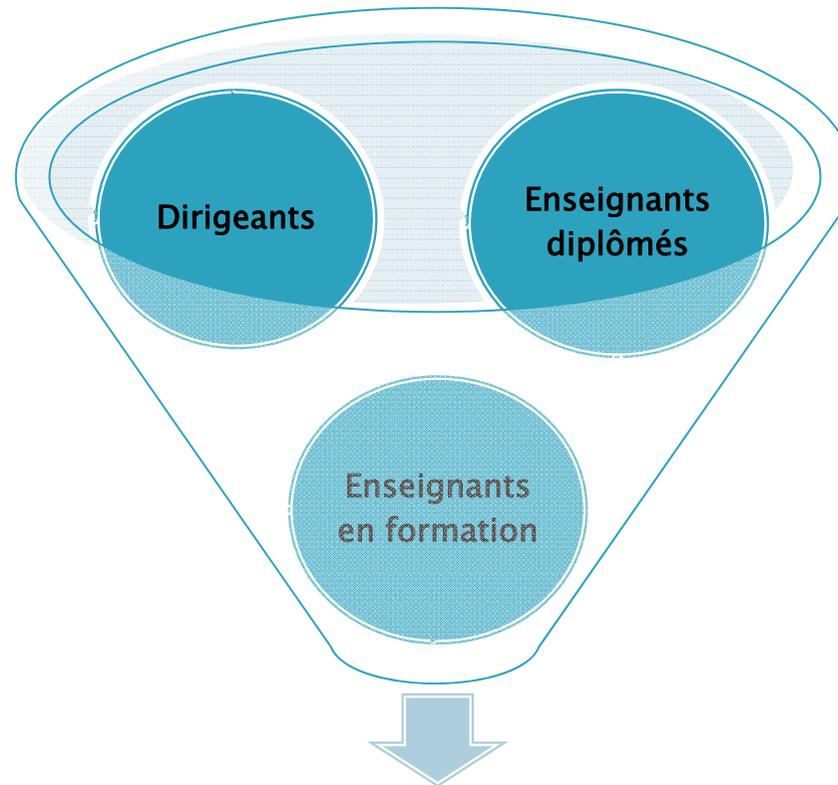
La pépinière de clubs AURA judo qu'est ce que c'est ?

Une structure qui apporte une aide personnalisée au service de la création et du développement des clubs de judo en Auvergne Rhône Alpes

Comment ca marche ?



Qui est concerné ?



Passage par la pépinière de clubs
Auvergne Rhône Alpes judo

Création de clubs

Consolidation de
l'emploi

ORGANIGRAMME DE LA PEPINIERE DE CLUBS AUVERGNE JUDO

1 - Service développement

Pierre MENAND
Yannick MEGRET
Guy DELVINGT Olivier
BUSNEL, Bruno MURE,
Thomas RIOS Céline
ANDRIEUX, CTF , Présidents
comités

2 - Service juridique

Pierre MENAND
Céline Andrieux

3 - Service communication

Pierre MENAND
Cedric LALLE
Etienne BUISSON
Antoine BATRET
Cadre de ligue

Pépinière de clubs

Responsable : Pierre Menand, Yannick Megret
Les présidents des 11 comités départementaux

6 - Service formation

Olivier BUSNEL
Guy DELVINGT
Bruno MURE
Thomas RIOS
Marc PERARD
Christophe Cadet
Céline ANDRIEUX
Vicky VILMONT
Etienne BUISSON

5 - Service économique

Pierre MENAND
Céline ANDRIEUX

4 - Service équipement

Pierre MENAND,
Bruno BERNARD,
Elus ligue, ETR

LES RESPONSABLES DE LA PEPINIÈRE



Pierre MENAND



LES MISSIONS DES DIFFERENTS SERVICES DE LA PEPINIERE

Accompagnement
et tutorat

diagnostic local

1 - Service
développement

Relation et
expertise avec les
acteurs locaux

Gouvernance et vie
associative

Emploi et droit
social

2 - Service juridique

**Création de
site web**

**3 – Service
communication**

Extranet

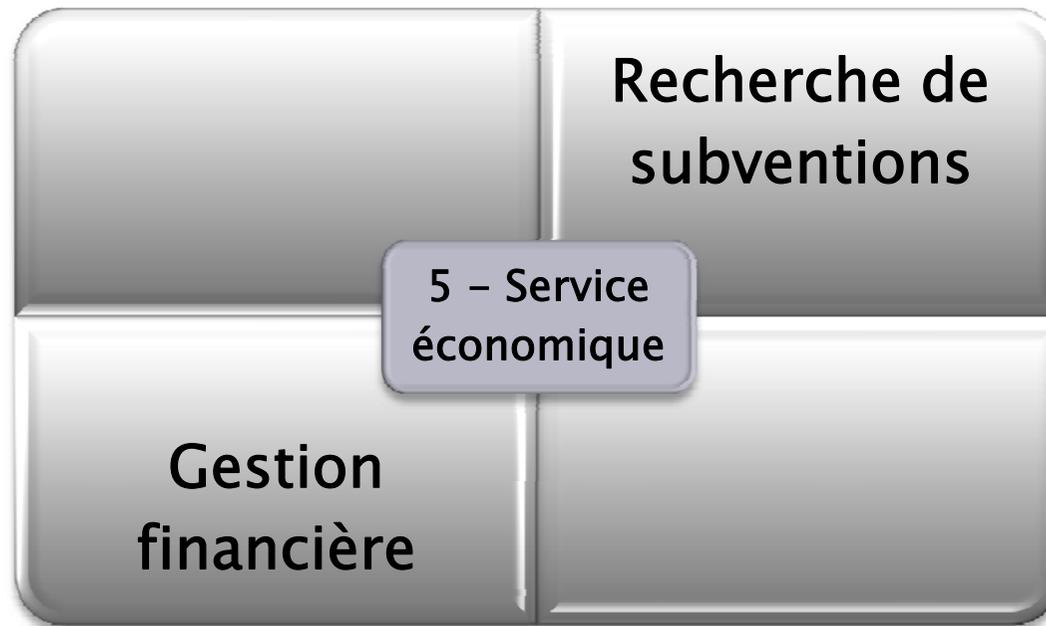
**Création de
supports**

**Formation des
dirigeants**

**4 – Service
formation**

**Formation
technique**

**Formation des
enseignants**



PROCESS DU PASSAGE EN PEPINIÈRE

LE PRE PROJET

Sur proposition
d'enseignants
et/ou dirigeants

Sur demande
des collectivités

Sur proposition
de la ligue et
des comités

1

- Les acteurs déposent le dossier d'inscription pour entrer en pépinière
- Le service développement instruit le dossier de candidature

2

- Après acceptation du dossier en conférence des présidents, les acteurs doivent vérifier la faisabilité du projet
- Les acteurs doivent faire une étude diagnostique dans le secteur d'implantation

3

- Le service développement aide les acteurs dans la démarche de diagnostic

4

- Les acteurs du projet entrent en formation dans le cadre de l'IRFEJ
- Le service formation intervient sur les fonctions de dirigeants et enseignants

5

- Les acteurs sont accompagnés par le service juridique concernant la démarche administrative de création de club

6

- Les acteurs établissent un budget prévisionnel
- Le service économique les accompagne

LA CONCRETISATION

1

- Les acteurs réalisent un dossier de communication projet
- le service communication les accompagne

2

- Les acteurs vont rencontrer la mairie et/ou la communauté de communes
- le service développement se déplace en mairie avec le créateur

3

- Les acteurs définissent les ressources humaines et matériels
- le service équipement apporte sa contribution pour palier les manques

4

- Les acteurs créent l'association
- le service juridique les accompagne tout au long de la démarche

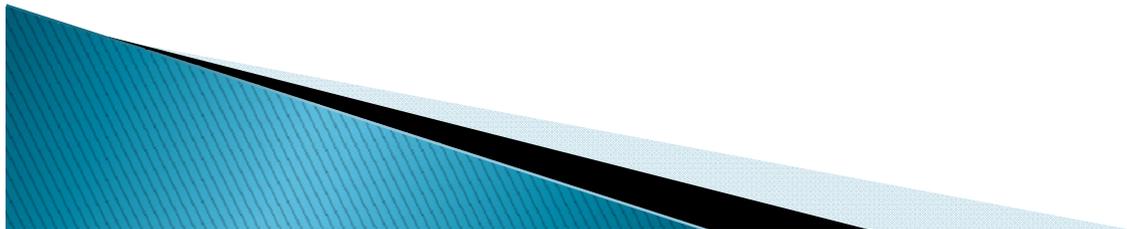
5

- Les acteurs communiquent sur l'activité
- Appui du service communication pour réaliser les supports

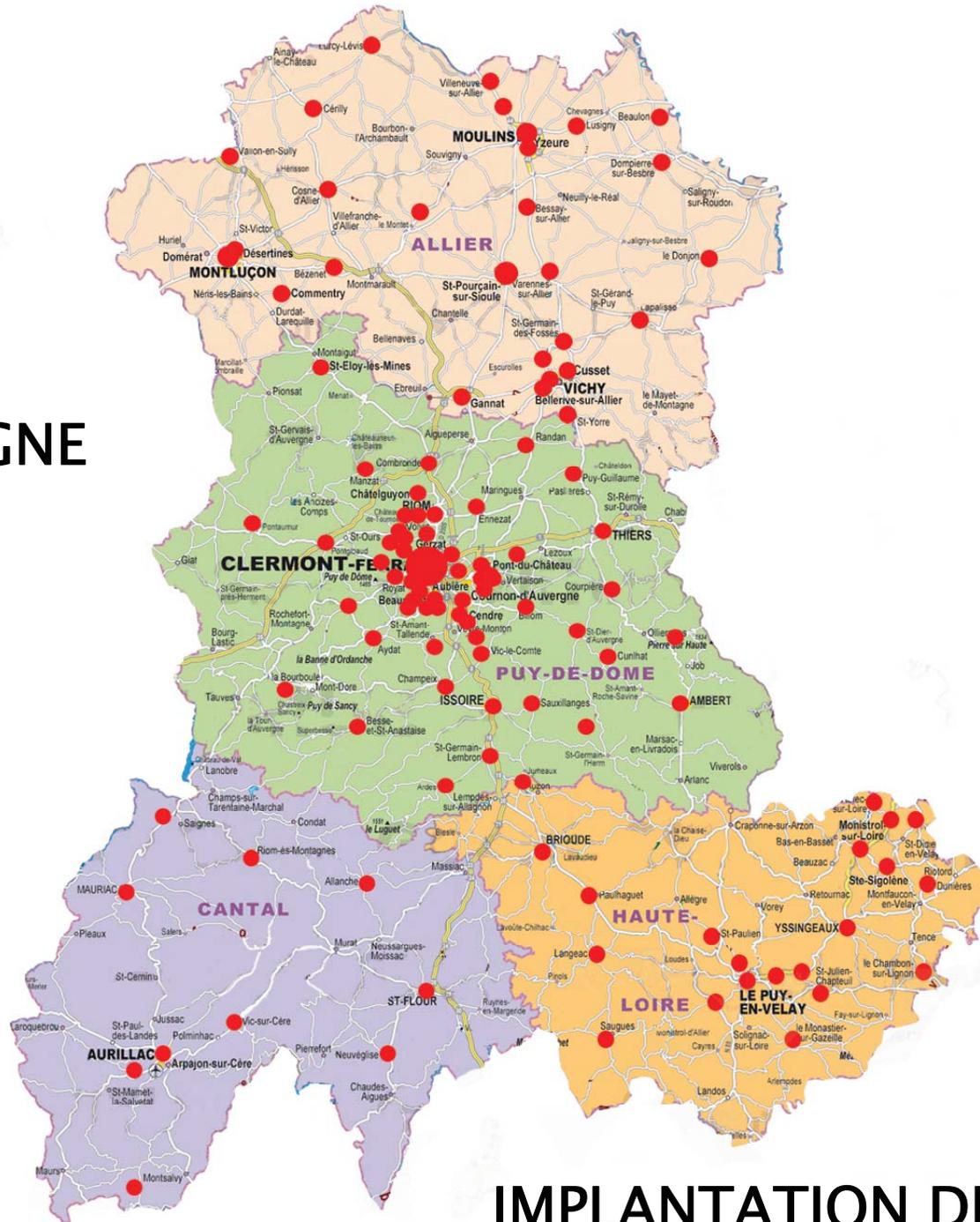
6

- Les acteurs prévoient l'organisation des journées de promotion (tournée d'été et judo tour d'automne)
- le service développement les accompagne

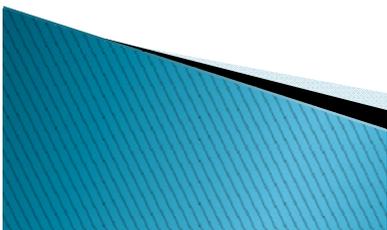
ANALYSE DU TERRITOIRE

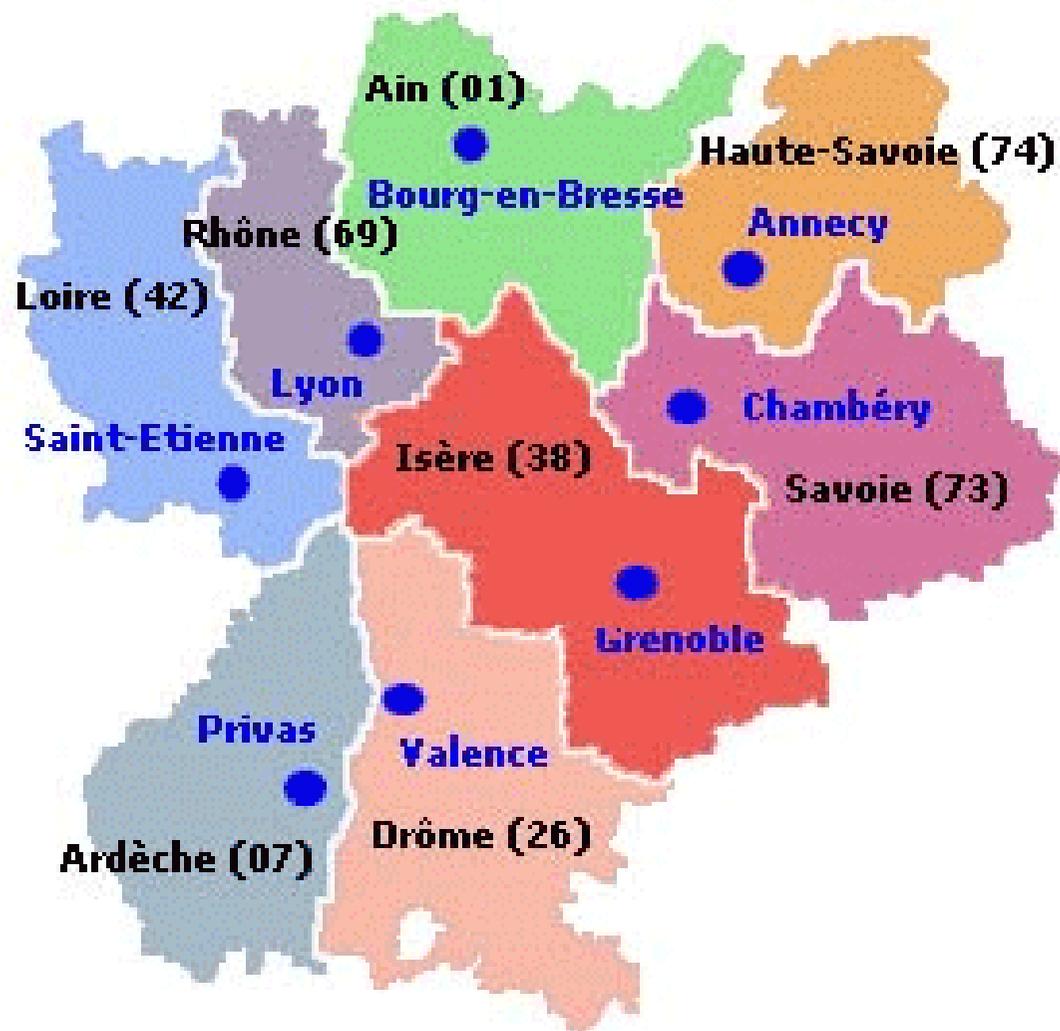


EX AUVERGNE



IMPLANTATION DES CLUBS





A venir ...

SITE INTERNET DE LA PEPINIERE

A VENIR...

